

« Une sanction cohérente qui envoie le bon message »

● Frédérique Guiziou

Le 28 mars, armé d'un couteau, il avait agressé et menacé, sans motif, six fonctionnaires de police au centre-ville de Brest.

Grièvement blessé, un policier a eu 30 jours d'incapacité totale de travail (ITT) et reste en arrêt pour deux mois minimum. Âgé de 32 ans, son agresseur, un réfugié afghan, a été condamné, le 31 mars, à quatre ans de prison par le tribunal correctionnel de Brest.

« Une sanction cohérente qui envoie le bon message. Vu la gravité des faits, la justice a bien fait son travail, », commente Éric Kerbrat, secrétaire départemental du syndi-

cat de police UN1TÉ, qui souhaite « *un bon rétablissement* » au policier blessé, un agent expérimenté de la brigade anti-criminalité, la BAC, qui, en 23 ans de carrière, a vécu « *l'expérience la plus traumatisante de toutes.* »

« Face à cet agresseur imprévisible et dangereux, les collègues ont assuré, avec beaucoup de sang-froid, continue Éric Kerbrat. Il y aurait pu avoir des conséquences dramatiques : le soir, dans un endroit très fréquenté et animé, avec des gens alcoolisés, alors qu'il leur était impossible de se servir de leurs armes, ils ont adroitement géré une situation très complexe ».

Suivez-nous

